



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 4 551 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU l'importance pour la population des enjeux contenus à l'intérieur de l'AÉCG;

ATTENDU la portée historique de cette entente;

ATTENDU QUE tout au long de la négociation, la population a été tenue dans l'ignorance la plus complète quant à ce que peut contenir l'AÉCG et quant au caractère irréversible des changements qui en découleront;

ATTENDU l'ampleur du cynisme qui existe présentement à travers la population envers nos institutions politiques;

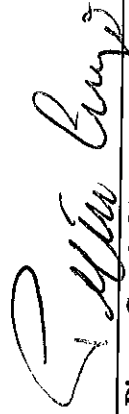
ATTENDU l'imminence de la signature de l'AÉCG, selon les dires mêmes du négociateur pour le Québec, M. Pierre Marc Johnson;

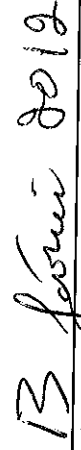
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous demandons au gouvernement du Québec de tenir une série de consultations publiques sur les tenants et aboutissants de l'Accord.

Nous demandons aussi au gouvernement que la population du Québec puisse se prononcer sur cet Accord par voie de référendum.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.


Pierre Curzi, député de Boisdun


Date de signature de l'extrait